

SESSION DE 2008

**CONCOURS EXTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

Section : GÉOGRAPHIE

**ÉPREUVE SUR DOSSIER :
CONCEPTS ET MÉTHODES DE LA GÉOGRAPHIE**

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas ordinaire, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.

Après avoir choisi leur option, les candidats sont invités à composer sur :

- des copies blanches pour l'option A ;
- des copies bleues pour l'option B ;
- des copies roses pour l'option C.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A . OPTION : « ESPACES, TERRITOIRES, SOCIETES »

Sujet : Repenser les relations ville-campagne

Question 1 (4 points)

Justifiez le renouvellement de l'étude des relations ville-campagne en géographie. Comment les nomenclatures spatiales adoptées à partir de 1996 par l'INSEE et l'INRA contribuent-elles à ce renouvellement ?

Question 2 (6 points)

Analysez et caractérisez les nouvelles dynamiques démographiques des bassins de vie des espaces ruraux. Dans quelle mesure voit-on se dessiner de nouvelles géographies sociales et économiques dans les campagnes et les espaces suburbains français ?

Question 3 (6 points)

Etudiez le processus d'étalement urbain en France. Quels en sont les enjeux économiques, symboliques et environnementaux ?

Question 4 (4 points)

Quels enseignements peut-on tirer des évolutions spatiales observées aux Etats-Unis ?

Liste des documents fournis.

Document 1. – 1 texte - **La ville est vécue sous les espèces de la campagne**, in A. Berque, Ph. Bonnin, C. Ghorra-Gobin, *La ville insoutenable*, Paris, Belin, 2006.

Document 2. – 1 texte – **Le zonage en aires urbaines – l'espace à dominante rurale**, in *Les campagnes et leurs villes*, Inra-Insee, Paris, INSEE, 1998.

Document 3. – 1 carte – 1 tableau statistique – 1 texte – **Les bassins de vie.**

a. Profils de dynamique démographique des 1745 bassins de vie des bourgs et petites villes (1962-1999), localisation des bassins de vie dépendants, Insee 2003, in Ph. Julien, J. Pognard, *Les Bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et petites villes*, Paris, INSEE Première, n°953, avril 2004

b. Dynamique démographique des bassins de vie des bourgs et petites villes, Insee, 2003, in Ph. Julien, J. Pognard, *Les bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et petites villes*, Paris, INSEE Première, n°953, avril 2004.

c. Bassins de vie, définition détaillée, in *La France en faits et chiffres*, site internet www.insee.fr.

Document 4. – 1 texte – 1 graphique – 2 extraits de cartes topographiques – **Le développement résidentiel dans deux communes de l'Orléanais.**

a. Localisation des communes de Chécy et Vitry-aux-Loges, in Ph. Perrier-Cornet (dir.), *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube-DATAR, 2002.

b. Evolution démographique des deux communes, in Ph. Perrier-Cornet (dir.), *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube-DATAR, 2002.

c. Extrait de la carte topographique TOP 25, Orléans - Forêt d'Orléans – Massif d'Orléans, IGN, 2001.

d. Extrait de la carte topographique TOP 25, Forêt d'Orléans – Massif d'Ingrannes, Paris IGN, 2003.

Document 5. – 1 carte – **Occupation des sols en 2000**, Union Européenne, IFEN, Corine Land Cover, 1999-2000, in *Le Monde*, 14 avril 2005.

Document 6. – 1 texte – **Qui sont les nouveaux venus ? Quelques réponses de maires de communes rurales à une enquête par questionnaire du CERAMAC** (Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central), Université de Clermont-Ferrand, au printemps 2000, in *Campagnes d'Europe, des espaces en mutation*, coll. La Documentation Photographique, Paris, La Documentation Française, 2000.

Document 7. – 1 texte - **Accueil de nouvelles populations, Communauté de Communes de l'Étoile de Langres**, document promotionnel, site http://www.cc-etoiledelangres.fr/fr/Accueil_nouvelles_populations.

Document 8. – 1 texte – **La ville-campagne : une forme paysagiste de l'urbain ?**, P. Donadieu, in *Actes Géoforum de Saint Denis – Nature et Cité* -, Géographes Associés AFDG, 2001.

Document 9. – 1 texte – **L'étalement de la ville américaine**, C. Ghorra-Gobin, *L'Etalement de la ville américaine. Quelles réponses politiques ?* in *Esprit*, *La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation*, mars-avril 2004.

Document 10. – 1 photographie – **Nivellement de collines pour un nouveau lotissement, région de Dublin Canyon, Californie**, A. S. Maclean, in *L'Arpenteur du Ciel*, Paris, Editions Textuel, 2003.

Document 1 – La ville est vécue sous les espèces de la campagne

En effet, l'ancienne relation ville/campagne, qui associait deux termes nettement distincts par leur forme autant que par leur fonction, s'est défaite au siècle dernier pour laisser place à un habitat d'un genre nouveau. La fonction agricole n'étant plus exercée que par une fraction minime de la population totale, des populations au genre de vie urbain ont remplacé dans les campagnes la paysannerie d'autrefois, tandis que, sous l'effet du desserrement, de l'étalement et de la dissémination périurbaine, la définition morphologique de la ville devenait de plus en plus floue. Ce phénomène a donné lieu à une foisonnement terminologique – allant de la *fin des villes* à la *ville émergente*, en passant par la rurbanisation, l'exurbanisation, la ville-territoire, la ville-pays, la *città diffusa*, la campagne urbaine, le périurbain, l'*edge city* suivie de près par l'*edgeless city*, la ville franchisée etc. – dont le sens général est qu'il s'agit d'une dynamique essentiellement urbaine, mais dans laquelle c'est une forme d'habitat de type rural, riche en espace et proche de la nature, qui est recherchée. Cette ambivalence explique le choix fait ici du terme « ville-campagne » pour souligner que dans ce phénomène, *la ville est vécue sous les espèces de la campagne*.

A. Berque, Ph. Bonnin, C. Ghorra-Gobin, 2006.

Document 2 – Le zonage en aires urbaines – l'espace à dominante rurale

L'Insee a adopté en 1996 une nouvelle nomenclature spatiale pour la France métropolitaine : le zonage en aires urbaines (ZAU). Elle a pour but de donner une définition précise des villes et de leurs zones d'influence en proposant différentes limites de celles-ci. L'espace à dominante urbaine est composé de pôles urbains, de couronnes périurbaines et de communes multipolarisées.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.

La **couronne périurbaine** (d'un pôle urbain) est formée de l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Les **communes multipolarisées** sont des communes rurales et des unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Les **communes périurbaines** rassemblent les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

La population périurbaine est la population vivant dans une commune périurbaine.

Définition

Les **actifs résidents** sont les personnes ayant un emploi comptabilisés sur leur lieu de résidence ; en revanche, les **emplois** sont comptabilisés au lieu de travail.

L'espace à dominante rurale rassemble près d'un quart de la population sur plus des deux tiers du territoire de la France métropolitaine. Défini dans le zonage en aires urbaines comme le complément de l'espace à dominante urbaine, cet espace est assez hétérogène. Il rassemble en effet différentes catégories de communes : des communes qui, sans se trouver sous une forte dépendance de la ville, sont néanmoins sous influence urbaine plus diffuse ; des communes ou unités urbaines qui n'atteignent pas le seuil de 5 000 emplois pour être qualifiées de pôles urbains mais qui localement sont attractives vis-à-vis de leur environnement ; des communes sous influence de ces dernières ; enfin, des communes qui constituent un rural isolé de toute influence. Ces raisons ont amené les auteurs de cet ouvrage à proposer une partition de l'espace à dominante rurale en quatre catégories.

Les **pôles ruraux** sont des unités urbaines ou des communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant de 2 000 à moins de 5 000 emplois et dont le nombre d'emplois offerts est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.

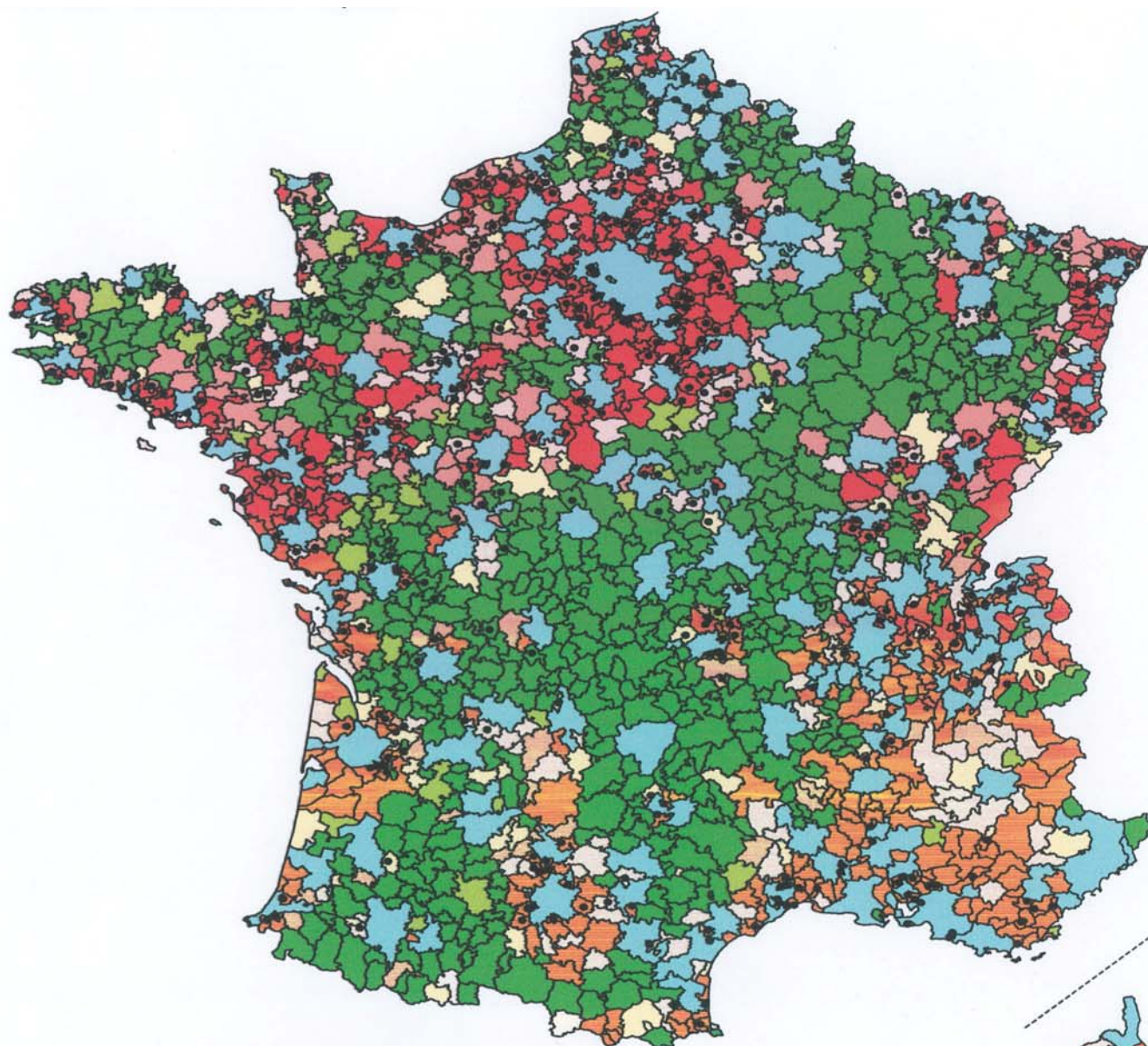
Le **rural sous faible influence urbaine** est l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, qui ne sont pas pôle rural et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans des aires urbaines.

La **périphérie des pôles ruraux** est constituée par l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale, n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux.

Le **rural isolé** est formé de l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale et n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, ni périphérie des pôles ruraux.

Document 3 – Les bassins de vie

Document 3 a - Profils de dynamique démographique des 1745 bassins de vie des bourgs et petites villes (1962-1999). Localisation des bassins de vie « dépendants »



— Contour des bassins de vie (1 916)

■ « Bassins de vie » des grandes agglomérations (171)

**Profils de dynamique démographique
des 1 745 bassins de vie des bourgs et petites villes**

■	Dynamique assez forte et régulière	(642)
■	Dynamique irrégulière ou modérée	(146)
■	Croissance plus ou moins récente	(189)
■	Déclin confirmé	(618)
■	Déclin récent	(60)
■	Incertain	(90)

• Bassins de vie des bourgs et petites villes « dépendants »

© INSEE 2003

Sources pour la détermination des bassins de vie : Recensements de la population, Insee ; Inventaire communal (1998), ministère de l'Agriculture, Insee et Datar ; Équipements de santé et d'éducation, ministères de la Santé (2002) et de l'Éducation nationale (2003).

Tournez la page S.V.P.

Document 3 b - Dynamique démographique des bassins de vie des bourgs et petites villes. INSEE, 2004.

Dynamique démographique ¹	Bassins de vie		Taux de variation annuel moyen de la population (en %)				Part dans la population totale (en %)	
	Nombre	%	1990-99	1982-90	1975-82	1962-75	1999	1962
Assez forte et régulière	642	37	1,01	1,44	1,68	1,08	41,0	29,6
Irrégulière ou modérée	146	8	0,19	0,32	0,56	0,20	10,2	10,4
Croissance plus ou moins récente	189	11	0,71	0,31	0,01	-0,14	7,9	8,4
Déclin confirmé	618	35	-0,32	-0,44	-0,38	-0,40	31,7	41,9
Déclin récent	60	3	-0,19	0,26	0,72	0,77	4,3	4,3
Incertaine	90	5	0,13	0,10	0,23	0,12	4,9	5,4
Bassins de vie des bourgs et petites villes	1 745	100	0,37	0,45	0,54	0,22	100,0	100,0
France métropolitaine	///	///	0,37	0,51	0,46	0,97	-	-

1. Voir Définitions.

Lecture : Les bassins de vie, caractérisés par une « dynamique démographique assez forte et régulière » sont au nombre de 642. Entre 1990 et 1999, leur population a augmenté à un rythme annuel moyen de 1,01 %. Ces bassins de vie rassemblent, en 1999, 41 % de la population des bourgs et petites villes, contre 29,6 % en 1962.

Source : recensements de la population, Insee

Document 3 c - Bassins de vie, définition détaillée, site Internet Insee.

■ **Dynamique démographique**

Pour étudier l'évolution des bassins de vie en termes de population, quatre périodes ont été prises en compte, dont les limites correspondent à des années de recensement : 1962-1975, 1975-1982, 1982-1990 et 1990-1999. Pour chaque période, l'évolution de la population d'un bassin de vie est parfois négative, sinon elle peut évoluer plus ou moins vite que celle de l'ensemble des 1 745 bassins de vie. Ces trois possibilités pour chaque période permettent de définir 6 profils-types pour 1962-1999.

■ **Équipements ayant servi à définir les bassins de vie**

- Équipements concurrentiels : Hypermarché et supermarché, vétérinaire, banque, magasin de vêtements, magasin de chaussures, librairie, magasin d'électroménager, magasin de meubles, droguerie, grande surface non alimentaire, marché de détail.
- Équipements non concurrentiels : gendarmerie, perception, notaire, ANPE, maison de retraite, bureau de poste, crèche ou halte-garderie, installation sportive couverte, piscine couverte, école de musique, cinéma.
- Équipements de santé : médecin, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, dentiste, ambulance, maternité, urgences, hôpital de court séjour, hôpital de moyen et long séjour.
- Équipements d'éducation : collège, lycée général et/ou technologique, lycée professionnel.

■ **Zonage en bassins de vie (version 2004)**

Par commodité, on peut appeler ainsi le découpage du territoire de la France métropolitaine en 1 916 unités (soit 1 745 bassins de vie des petites villes et des bourgs + 171 bassins de vie des grandes agglomérations), malgré le caractère inapproprié de cette appellation dans les zones urbaines, et ce d'autant plus qu'elles sont grandes. Il est clair que la totalité de l'unité urbaine de Paris, ou de celle de Lyon, n'appartient pas en réalité à un seul bassin de vie.